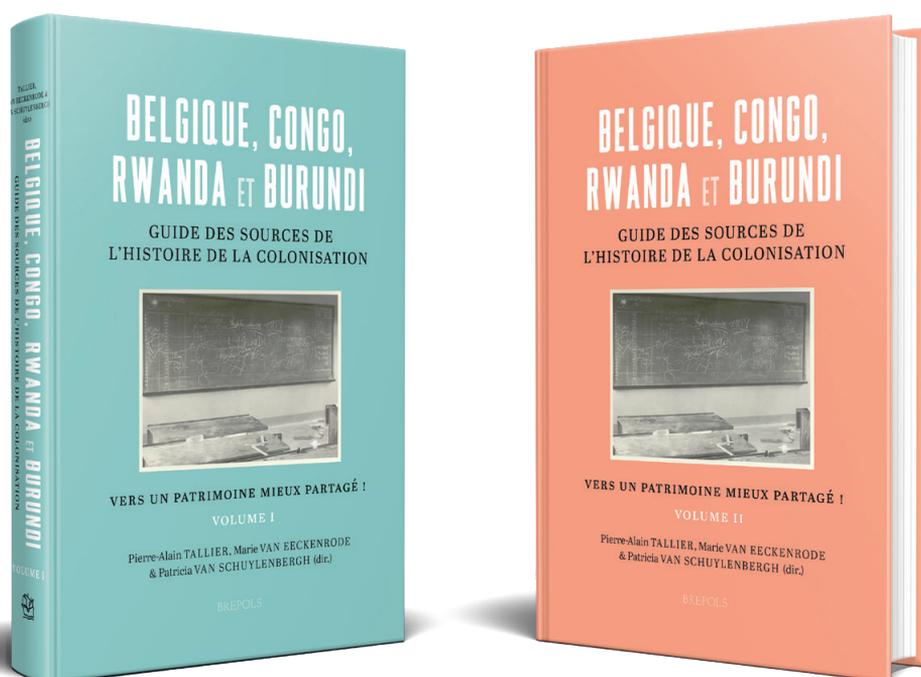


## DOSSIER DE PRESSE

# Belgique, Congo, Rwanda et Burundi

*Guide des sources de l'histoire de la colonisation  
Vers un patrimoine mieux partagé!*



**Mercredi 29 septembre 2021**

### Contacts presse :

Stéphanie Deschamps, attachée de presse aux Archives de l'État:  
stephanie.deschamps@arch.be - 0470 883 871.  
Jonas Van de Voorde, Musée royal de l'Afrique centrale:  
jonas.van.de.voorde@africamuseum.be - 0477 218 344.





## Table des matières

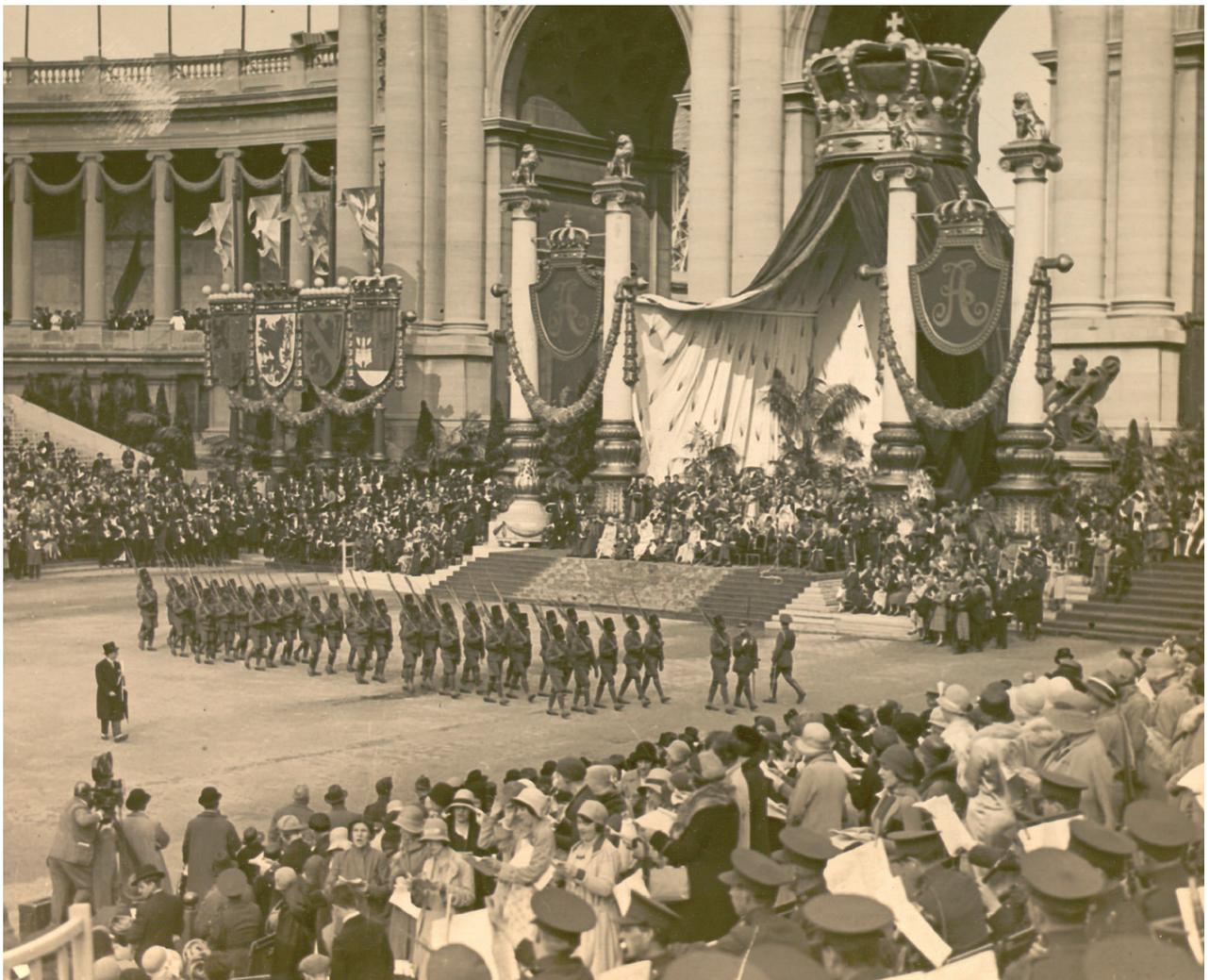
Déroulement de la conférence de presse.....	2
Communiqué de presse .....	3
Un projet ambitieux.....	5
Archives et colonisation. Une histoire sur le temps long.....	6
Repères historiques.....	10
Présentation des deux établissements scientifiques partenaires: Les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale .....	12
Table des matières du <i>Guide des sources de l'histoire de la colonisation</i> .....	13
Annexes .....	14



Introduction de races bovines européennes sur les plateaux du Congo nord oriental (aux environs de Nioka), 1925-1930, s.d. AGR, INEAC, n°9007°. © Archives de l'État.

## Déroulement de la conférence de presse

- Ouverture de la séance par Thomas Dermine, Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique fédérale.
- Archives coloniales et institutions scientifiques fédérales: le rôle essentiel des Archives de l'État et du Musée royal de l'Afrique centrale, par Karel Velle, Archiviste général du Royaume, et Guido Gryseels, Directeur général du Musée royal de l'Afrique centrale.
- Présentation du guide des sources de l'histoire de la colonisation par les coordinateurs du projet, Pierre-Alain Tallier, Chef de Département aux Archives de l'État, Marie Van Eeckenrode, Archiviste aux Archives générales du Royaume 2-dépôt Joseph Cuvelier, en charge du transfert des «Archives africaines» vers les Archives de l'État et Patricia Van Schuylenbergh, Chef de service Histoire et Politique au Musée royal de l'Afrique centrale.
- Questions/réponses.
- Découverte des archives coloniales au sein des magasins dans lesquels elles sont conservées (visite guidée facultative).



Défilé de la Force publique au Cinquantenaire à Bruxelles (Belgique, 1930). AGR2, Ministère des Colonies. Administration métropolitaine. Bibliothèque, Documentation, Presse, n°108. © Archives de l'État.

## Communiqué de presse

Les archives relatives à l'Afrique centrale durant la période coloniale sont nombreuses mais restent **méconnues** et sont peu accessibles aux non-initiés.

À l'heure où les appels à la décolonisation des esprits, de l'espace public, des musées et centres d'archives se multiplient, les chercheurs et la société civile réclament un (meilleur) **accès aux «archives coloniales»**.

Or, il n'existait jusqu'ici aucun outil permettant d'identifier et de localiser toutes les sources disponibles en Belgique. Ce sont pourtant près de **20 kilomètres linéaires d'archives** relatives à la colonisation qui reposent dans plus de **80 institutions de conservation** en Belgique. Il devenait dès lors urgent de répertorier ce patrimoine.

Lancée par les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale, la rédaction du «Guide des sources de l'histoire de la colonisation» constitue donc une **avancée cruciale** dans l'identification et la description des archives relatives à l'État indépendant du Congo, au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Sorte de GPS des archives relatives à l'histoire de la colonisation, ce guide – riche de plus de 1500 notices pour **près de 2300 pages** – permet pour la première fois au citoyen et au chercheur, peu importe le continent sur lequel il vit, de savoir précisément qui conserve quoi sur le territoire belge. Il répond à une triple nécessité: scientifique, sociétale et mémorielle.

L'identification de ces archives a cependant nécessité un travail de longue haleine afin de tracer notamment les sources restées longtemps mal connues ou inconnues des chercheurs travaillant dans le domaine de l'histoire coloniale.

Ce patrimoine archivistique exceptionnel se compose aussi bien d'archives produites par les administrations publiques que par des entreprises ou des particuliers: des documents rédigés par le ministre des Colonies et son administration bruxelloise, de syllabus de cours dispensés à l'Université coloniale, des dossiers personnels des fonctionnaires coloniaux tenus par les services du Gouvernement général de Léopoldville (actuelle Kinshasa), de jugements prononcés par un tribunal du Kwango, de la comptabilité de l'Union minière du Haut-Katanga, du diaire d'une mission de Kigali, de l'album photographique d'une famille de colons ou encore de livrets d'identités de Congolais et de notes prises à l'occasion d'un conseil de chefferie.

C'est maintenant à un travail d'inventariage, dossier par dossier, qu'il va falloir se livrer, du moins pour les fonds ne disposant pas encore d'un inventaire. Un travail similaire d'identification des archives relatives à la colonisation conservées hors des frontières de la Belgique (en Afrique et ailleurs) devra également être réalisé. Le «Guide des sources de l'histoire de la colonisation» donne à cet égard de nombreuses pistes de travail.

Fruit d'un partenariat entre les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale, l'ouvrage a été rédigé par plus d'une trentaine d'archivistes et historiens, sous la direction de Pierre-Alain Tallier, Marie Van Eeckenrode et Patricia Van Schuylenbergh. Il est publié par Brepols, avec le soutien de la Politique scientifique fédérale (Belspo) et de la Fondation Universitaire de Belgique. Belspo a, en outre, financé la mise en ligne du guide.

L'ouvrage, composé de 2 volumes, est en vente aux Archives de l'État, au Musée royal de l'Afrique centrale et dans toutes les bonnes librairies. Il est disponible en ligne gratuitement depuis les sites internet [www.arch.be](http://www.arch.be), [www.brepolsonline.net](http://www.brepolsonline.net) et [www.africamuseum.be](http://www.africamuseum.be).



*Fonds d'archives coloniales conservées aux Archives générales du Royaume 2-dépôt Joseph Cuvelier. © Archives de l'État.*

## Un projet ambitieux

La publication du «Guide des sources de l'histoire de la colonisation» consacre l'aboutissement d'un travail d'investigation dont les prémices remontent à 2008-2009. Durant 10 ans de longues et fructueuses recherches, les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale ont exhumé les fonds d'archives oubliés ou méconnus.

Par manque de connaissance, de nombreuses sources restent inexploitées. Celles-ci sont une des matières premières des chercheurs et permettent d'affiner la connaissance de l'histoire de la colonisation. Mais les archives ne sont pas seulement un objet patrimonial. Elles sont un des socles de la bonne gouvernance et de l'État de droit: il n'y a tout simplement pas de démocratie sans archives. Enfin, elles sont un des principaux réservoirs servant à la construction des mémoires. Pour toutes ces raisons, les archives coloniales sont aujourd'hui un enjeu majeur, sur la scène nationale et internationale, non seulement pour les archivistes et les chercheurs, mais aussi pour la société en général.

Le recensement des sources était d'autant plus indispensable pour les historiens et archivistes congolais, rwandais et burundais qu'ils ne disposent plus – ou presque – de fonds d'archives organiques liés à la période coloniale ou mandataire sur leur sol. Les guerres, troubles, périodes d'instabilité et catastrophes naturelles se sont, en effet, chargés de faire disparaître une grande partie des archives qui n'avaient pas été emportées par l'administration coloniale lors de son départ.

Le guide synthétise toutes les informations disponibles au sujet des fonds d'archives et autres sources conservés par les institutions tant publiques que privées en Belgique. Il fait le tour des archives produites par l'ensemble des acteurs concernés: administrations centrale et territoriales, universités, églises et cultes, entreprises, associations caritatives, particuliers, etc. Les notices identifient les fonds et présentent leur contenu, leur intérêt pour la recherche, les liens éventuels avec d'autres fonds et collections, etc. Le guide mentionne aussi pour chacun des producteurs d'archives l'existence, le cas échéant, de collections photographiques, cinématographiques, de pièces et documents divers (affiches, tracts, journaux, etc.). Enfin, afin de faire de ce guide un outil de travail complet et d'en exploiter pleinement le potentiel, plusieurs index détaillés permettant des recherches thématiques et croisées par mot-clé, noms de lieux et sujets y ont été adjoints.

Tableau des membres de l'expédition du Comité d'études, [1876].  
AGR, Archives Emile Banning, n°123. © Archives de l'État.

*Personnel Harve envoyé au Congo  
depuis la fondation du Comité d'études  
jusqu'à ce jour.*

*N.B. de ceux + indique le mort  
de ceux + , au 17e sont revenus.*

N°ordre.	Noms.	Nature de l'emploi.	Nationalité.
1 +	Stanley	Chef d'expédition	Americain
2 +	Harshank	Chef de station	"
3	Wahony.	Sous-chef de station	"
4	Swinburne	Levateur	Anglais
5 +	Kirkbright.	Chef de station	"
6 +	Koore.	"	"
7	Thom.	Néerlandais	"
8 +	Dran.	"	"
9 +	Hill.	"	"
10	Klmer.	"	"
11	Schmit-Louch.	Chef d'expédition	Allemand
12	London.	Chef de station	"
13	de Linschelman	"	"
14	Gieson.	Sous-chef de station	"
15	Creuz.	"	"
16	Kallina.	"	"
17	Schran.	Néerlandais	"
18	Dre.	"	"
19 +	Wippenhoyer	"	"
20	Linnor.	Charpentier	"
21 +	Kertzig.	Sous-chef de station	"
22 +	Reutlich	Narrin	"
23	Kareggblad.	Narrin	Suédois
24	Arndtson.	"	"
25 +	Christophersen.	"	"
26 +	Fagerholm	Néerlandais	"
27	Karstén.	Narrin	"
28 +	Karstén.	"	"
29	Flamini	Néerlandais	Italien
30	Boulangier	Agent commercial	Français
31 +	Triship.	Narrin	"

*Notes marginales:*  
Total 3 Américains, dont 2 y sont morts et 1 revenu.  
7 Anglais, dont: 3 morts, 1 revenu, 3 y sont morts.  
18 Allemands, dont: 10 morts au Congo, 1 revenu, 1 mort.  
6 Suédois, dont: 4 y sont morts, 1 mort.  
2 Français, dont: 1 revenu.

**ARCHIVES DE L'ÉTAT**

## Archives et colonisation. Une histoire sur le temps long

À l'approche et au lendemain des indépendances, certaines archives publiques ou privées produites en Afrique ont été transférées en Belgique (ou ailleurs dans le monde), tandis que d'autres sont restées dans les actuelles République démocratique du Congo, République du Rwanda et République du Burundi. En Belgique, on utilise l'expression «archives coloniales» ou plus précisément «archives relatives à la colonisation», pour désigner ces archives.

### Archives de l'État indépendant du Congo

Le 9 janvier 1895, Léopold II, fondateur et roi-souverain de l'État indépendant du Congo, signait le traité de cession du Congo avec la Belgique. Dans ce contexte, il ordonne la destruction de certaines archives relatives au territoire qu'il gérait. De nouvelles destructions d'archives eurent lieu en 1908, à la veille de l'annexion effective de l'État indépendant du Congo par la Belgique. Toutes les archives de l'État indépendant du Congo n'ont cependant pas été détruites, bien au contraire. Ce guide en témoigne et offre qui plus est de nombreuses pistes permettant de compléter les lacunes. Parmi les archives permettant aux historiens d'étudier cette période figurent notamment les archives du fonds Goffinet, conservées aux Archives du Palais royal, et recelant les archives de proches collaborateurs de Léopold II. On trouve également, çà et là, des archives de l'État indépendant du Congo dans les dossiers les plus anciens tenus par le Ministère des Colonies.

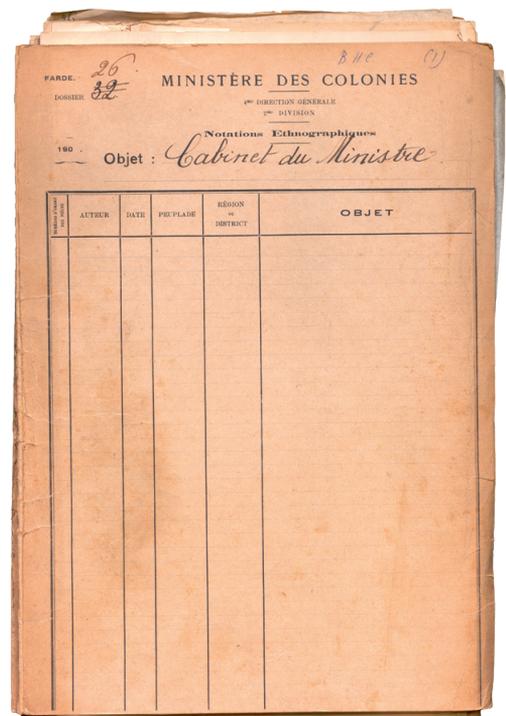
### Archives du Ministère des Colonies et du gouvernement général

#### L'«opération Archives»

Menée à l'approche de l'Indépendance, l'«opération Archives» a vu le transfert vers la Belgique de **plus de 6 kilomètres linéaires d'archives publiques** produites au Congo (soit, selon les estimations, un quart des archives produites par l'administration coloniale). Celles-ci ont été transportées par air et par mer entre 1959 et 1960 avant de rejoindre le Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

#### La «Mission Neven»

Dans les mois qui précèdent l'indépendance du Rwanda et du Burundi (devenus indépendants en 1962), une partie des documents produits sur les territoires burundais et rwandais ont été transférés en Belgique. Alors que l'«Opération Archives» est menée dans la précipitation, la «Mission Neven», du nom d'Emmanuel Neven, archiviste de l'État désigné pour la Colonie, prend le temps de mettre sur pied une campagne de microfilmage de certains documents laissés sur place. Ces microfilms sont aujourd'hui conservés au SPF Affaires étrangères.



Archives de la Bibliothèque du Ministère des Colonies.  
© Archives de l'État.

## Le transfert aux Archives de l'État

En 2014, un protocole d'accord a été conclu entre les Archives de l'État et le SPF Affaires étrangères. Il prévoit le dépôt de 9,5 kilomètres linéaires d'«archives africaines», issues du Ministère des Colonies, aux Archives de l'État. Il s'agit à la fois d'archives publiques (essentiellement celles de l'État indépendant du Congo, celles du Ministère des Colonies à Bruxelles et celles du Gouvernement général à Léopoldville) et d'archives privées (des archives de cabinets ou de particuliers ayant été cédées au «Service Archives africaines» ou encore achetées par ce service). Ce transfert, actuellement en cours, s'accompagne d'un important travail d'inventariage. Il s'agit également pour les archivistes de trouver des solutions aux problèmes de moisissures et de classification qui compliquent le chantier.



### Archives privées : entreprises, personnalités politiques, missions religieuses, associations ou particuliers

L'appellation «archives relatives à la colonisation» ne s'applique pas seulement aux archives produites par l'administration coloniale, mais également aux archives des entreprises, des particuliers, des associations, des missions religieuses, des hommes politiques ou des universités. Ce patrimoine, fatalement bien plus dispersé que les archives des administrations publiques, est également identifié et localisé grâce à ce guide.

*Cliché de type ethnographique, années 30, s.d. (AGR, INEAC, n°194)  
© Archives de l'État.*

Le Musée royal de l'Afrique centrale effectue depuis très longtemps un important travail de collecte d'archives, afin de préserver ce patrimoine fragile. Dès les années 1930, un nombre croissant d'anciens coloniaux confèrent leurs archives privées au Musée du Congo à Tervuren. Les archives de nombreux organismes privés ou semi-privés prirent le même chemin. Le Musée royal d'Afrique centrale conserve également des archives d'entreprises et d'institutions ayant un lien avec l'État indépendant du Congo ou le Congo belge.

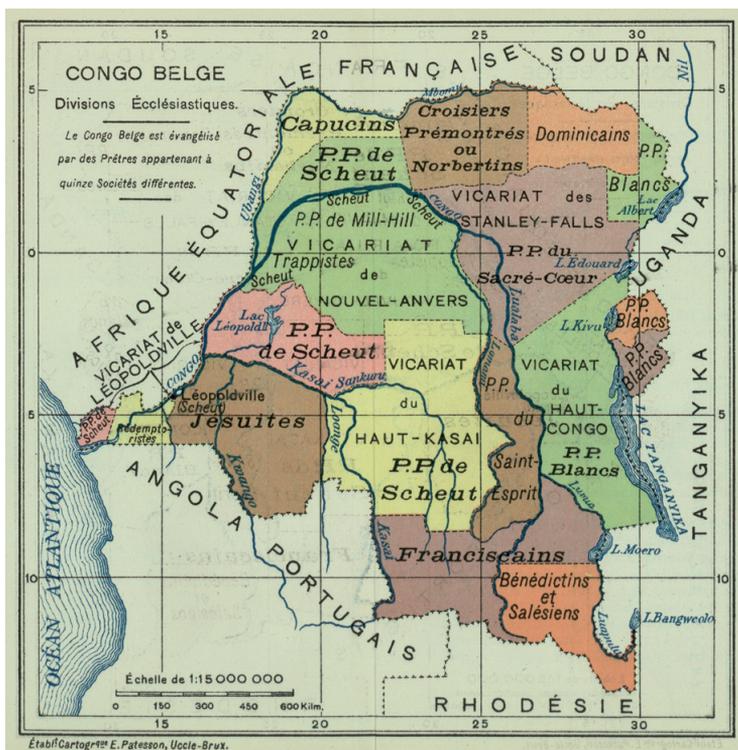


Tableau de chasse au Rwanda (photo J. Dardenne). MRAC Tervuren, AP.0.1.2885

Grâce au travail de l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (AVAE), une grande quantité d'archives d'entreprises a également pris le chemin des Archives de l'État. En 1989, les Archives de l'État ont, par exemple, reçu en don une bonne partie des archives de la société Union Minière Haut Katanga (UMHK), créée en 1906. En 2008, un nouveau fonds d'archives, en provenance d'Umicore –successeur d'UMHK–, arrive aux Archives de l'État, grâce à l'entremise de l'AVAE.



Arrivée de stagiaires congolais à Zaventem, 1960. AGR2, Archives Sibéka, n°5020. © Archives de l'État.



Les congrégations religieuses ont également produit un patrimoine archivistique de premier plan, notamment des chroniques ou des mémoires de missionnaires ayant vécu sur place. Le KADOC, centre d'archives lié à la KU Leuven, a collecté et rendu accessibles de nombreuses archives d'ordres et congrégations missionnaires.

Carte des missions catholiques au Congo belge, 1923. AGR, Hippolyte d'Ursel, n°R27. © Archives de l'État.



*Voyage du roi Albert et de la reine Élisabeth au Congo belge en 1928. Promenade dans les allées de la mission de Kisantu. De droite à gauche, en partant du roi Albert: Nolf; R. P. Devos; Beernaert; la Reine; R. P. Van Wing; le gouverneur général Tilkens (à l'avant-plan); P. Cattier et R. P. Butaye. (MRAC Tervuren, HP.1966.1.203).*

Les Services d'archives des universités belges conservent quant à eux les documents relatifs à l'action de ces établissements d'enseignement dans la Colonie: archives des centres de recherche, des facultés ou des enseignants.

Les archives d'hommes politiques, ministres des Colonies ou gouverneurs généraux, notamment ceux d'Harold d'Aspremont Lynden et de Pierre Ryckmans sont également recensées; qu'elles soient conservées par le MRAC, par les Archives de l'État, par les centres d'archives adossés aux partis politiques ou par les services d'archives des universités.



*Groupe de mineurs provenant du Ruanda-Urundi, embauchés à Kipushi, 1930. AGR, Archives Pierre Ryckmans, n°28/47. © Archives de l'État.*

## Repères historiques

### Les débuts de l'État indépendant du Congo

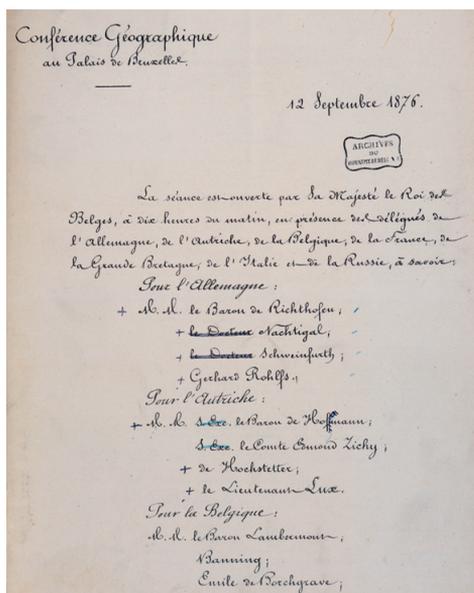
Léopold II est très tôt convaincu de la nécessité pour la Belgique d'ouvrir des champs d'expansion commerciale à l'étranger.

Il y a 145 ans, en septembre 1876, il organisait la **Conférence de Bruxelles**, rassemblant des explorateurs européens et visant à coordonner leur action en Afrique.

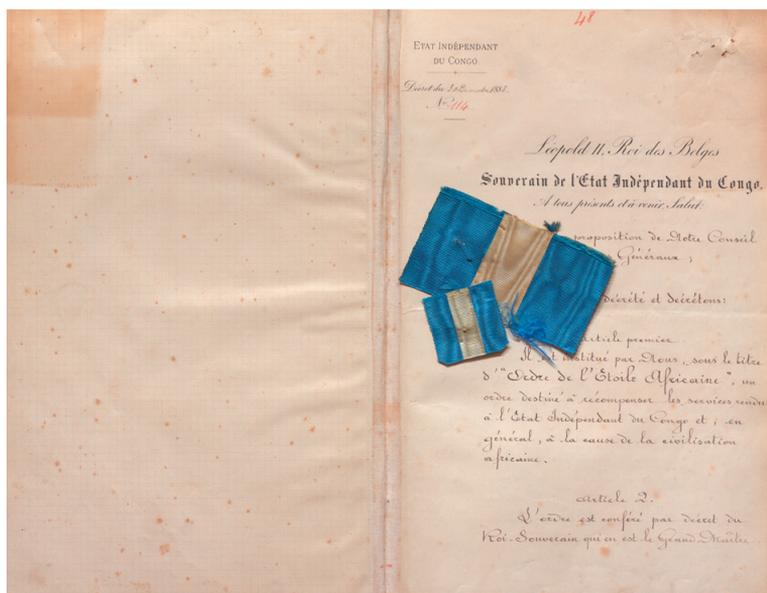
En marge de la **Conférence de Berlin** (1884-1885), le roi Léopold II parvient à faire reconnaître la souveraineté de l'Association internationale du Congo (AIC) sur ce territoire. En février **1885**, l'Association internationale du Congo devient l'État indépendant du Congo (EIC). L'État indépendant du Congo est donc créé. Le Sénat autorisa Léopold II à en devenir le chef d'État.

À la fin des années 1880, le roi est contraint d'emprunter de l'argent pour financer son entreprise coloniale. En août 1889, il rédige un testament dans lequel il lègue ses droits souverains sur l'État indépendant du Congo à l'État belge, lequel lui accorde un prêt en juillet 1890.

Suite aux pressions de la communauté internationale, l'État belge accélère le processus de cessation de pouvoir et malgré les réticences initiales de Léopold II, l'État indépendant du Congo devient une colonie belge en septembre 1908. Léopold II décède en décembre 1909.



Procès-verbal de la réunion de la Conférence géographique à Bruxelles, 1876. AGR, Archives Emile Banning, n°119. © Archives de l'État.



État indépendant du Congo. Décret du 30 décembre 1888 créant l'ordre de l'étoile africaine. AGR2, Collection Actes officiels. © Archives de l'État.



Groupe de 7 chefs rendant visite à la mission scientifique du Katanga (1898-1900), sous la direction de Charles Lemaire, à Pawinde sur la rivière Lualaba au sud du Moëro, 1898. (photo F.L. Michel). MRAC Tervuren, AP.0.0.916.

## Le Congo belge

Devenu colonie belge en 1908, le Congo connaît une modification de son organisation territoriale en 1912. Le territoire est divisé en 22 districts, eux-mêmes subdivisés en territoires. En 1923, la capitale est officiellement transférée de Boma à Léopoldville, mais cette décision qui ne sera effective à partir de 1929. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'image des autres puissances coloniales, la Belgique renonce à poursuivre sa « mission civilisatrice » et initie une politique de « développement ».

## L'indépendance du Congo

La proclamation de la République du Congo, le 30 juin 1960, est suivie de mouvements insurrectionnels. Après les émeutes et les mutineries, le Katanga fait sécession en juillet 1960. Le mois suivant, ce sera au tour du Kasai. Le Premier ministre congolais Patrice Lumumba est arrêté puis assassiné le 17 janvier 1961.

## Le Rwanda et le Burundi

En 1924, la Société des Nations confie les territoires du Ruanda et de l'Urundi à la Belgique. En 1925, les autorités belges décident de réunir les territoires rwandais et burundais en un ensemble administratif nommé le Ruanda-Urundi. Le Rwanda et le Burundi accèdent à l'indépendance deux ans après le Congo, 1<sup>er</sup> juillet 1962.

*Le Roi Baudouin serrant la main du premier Président congolais, Kasa Vubu, 1960. AGR, Collection expansion belge d'outre-mer, n°85. © Archives de l'État.*



## Présentation des deux établissements scientifiques partenaires : Les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale

Les Archives de l'État et le Musée royal de l'Afrique centrale sont 2 des 10 établissements scientifiques fédéraux, placés sous la tutelle du Secrétaire d'État pour la Politique scientifique fédérale, Thomas Dermine.

### Les Archives de l'État

Les Archives de l'État conservent près de 360 kilomètres linéaires d'archives du IX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Elles acquièrent et conservent (après tri) les archives patrimoniales et historiques de plus de 30 ans des cours et tribunaux, des administrations publiques et des notaires ainsi que d'organismes et de personnes privés.

Les Archives de l'État remplissent de nombreuses autres missions: aide et conseil aux administrations dans la gestion et le transfert de leurs archives, ouverture à la recherche, service au public, valorisation des collections, numérisation, mise en ligne, etc.

L'institution est composée des Archives générales du Royaume à Bruxelles et de 19 dépôts des Archives de l'État à travers le pays. Les archives relatives à la colonisation sont principalement conservées aux Archives générales du Royaume 2-dépôt Joseph Cuvelier.

### Le Musée royal d'Afrique centrale

Le Musée royal d'Afrique centrale est un centre international de recherche et de diffusion des connaissances, consacré au passé et au présent des sociétés d'Afrique centrale et leurs environnements naturels. Il vise à stimuler l'intérêt et assurer une meilleure compréhension de cette partie du monde par le grand public et la communauté scientifique, et à contribuer de manière significative, au moyen de partenariats, à son développement durable.

Ses missions principales comprennent l'acquisition et la gestion des collections, la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats par la diffusion des connaissances et le développement d'activités de sensibilisation pédagogique et artistique par le biais d'expositions et d'ateliers.

# Table des matières du *Guide des sources de l'histoire de la colonisation*

## [VOLUME 1]

Avertissement

Remerciements

Le mot de Thomas Dermine, Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique

Avant-propos par Karel Velle et Guido Gryseels

Préface de Guy Vanthemsche, spécialiste de l'histoire du Congo (Vrije Universiteit Brussel)

### **Introduction: Comprendre, expliquer, réparer**

### **Première partie: Concepts, outils et méthodologie, sources à l'étranger et historiographie**

Ouvrir les archives coloniales

Le guide et ses modalités d'utilisation

Regard sur les archives relatives à la colonisation belge conservées hors de Belgique

Colonisation belge en Afrique centrale: aperçu historiographique (1910-2020)

Jalons

Cartes du Congo (EIC et CB) et du Ruanda-Urundi

Éléments de chronologie

Ministres de tutelle

Administrateurs généraux et gouverneurs généraux

### **Deuxième partie: Le guide**

Notices relatives à l'État indépendant du Congo et projets antérieurs ([1876-1884] 1885-1908)

Notices relatives à la Belgique et aux territoires sous autorité belge: Congo, Ruanda et Urundi ([1884]1909-1960/1962)

## [VOLUME 2]

Notices relatives aux territoires africains sous autorité allemande: Afrique orientale allemande (1890-1916)

Notices relatives aux archives d'origine allemande produites dans le cadre de l'occupation de la Belgique durant la Deuxième Guerre mondiale et concernant des sociétés belges actives au Congo et au Ruanda-Urundi.

Notices relatives aux collections thématiques et typologiques

Liste des auteurs des notices

Liste des institutions de conservation en Belgique, citées dans les notices

### **Troisième partie: Carnet iconographique**

#### **Index**

Mots-clés

Lieux

Institutions de conservation

## Annexes

Le dossier de presse et les photos peuvent être téléchargés sur: [www.arch.be/presse](http://www.arch.be/presse)  
(lien actif à partir du 29 septembre 2021)

Le dépliant peut être téléchargé via: <https://bit.ly/CongoGuidedessources>



*Borne géodésique à Bwila. Mission au Niadi-Kwilu sous le commandement d'Alphonse Cabra, 1903 (photo F.L. Michel). MRAC Tervuren, AP.0.0.4032*



